

École du Phénix (version 2.0)



Normes et modalités d'évaluation des apprentissages

But du document:

Ce document a pour objectif de définir clairement les orientations et les pratiques en matière d'évaluation des intervenants de l'école du Phénix afin de répondre à l'article 96.9 de la Loi sur l'instruction publique.

Champ d'application :

Les normes et les modalités d'évaluation mentionnées dans ce document s'appliquent à toutes les classes de notre école.

Date d'application :

Les normes et les modalités d'évaluation mentionnées sont en vigueur pour l'année scolaire **2018-19**.

Information au Conseil d'établissement

Déposé au CÉ le : 27 septembre

Des modifications pourront éventuellement être apportées à ce document pour tenir compte des nouvelles réalités dictées par le régime pédagogique et/ou du milieu.

Révision du document

Le document des normes et modalités est révisé en juin de chaque année scolaire. Les nouvelles propositions doivent être acceptées par une majorité d'enseignants pour que celles-ci soient déposées à la direction.

Diffusion du document

Le document des normes et modalités d'évaluation est diffusé sur le site web de l'école.

A. Normes

1. La planification de l'évaluation

- 1.1 Les enseignants déterminent les principales évaluations prévues en cours d'année en indiquant pour chacune la période où elle aura lieu. L'équipe concernée partage les outils d'évaluation utilisés en classe.
- 1.2 La planification globale de l'évaluation est établie en fonction des cadres d'évaluation des apprentissages.
- 1.3 La planification de l'évaluation tient compte des compétences « non-disciplinaires » pour lesquelles des commentaires doivent être formulés au moins une fois dans l'année.

	Modalités	Actions	Responsabilité	Échéancier
1.1.1	Les enseignants de chaque niveau élaborent un résumé des normes et modalités d'évaluation à l'intention des parents.	Remplir l'annexe 3	Titulaires, spécialistes	Remis aux parents à la rencontre de septembre
1.1.2	L'équipe concernée partage les outils d'évaluation utilisés en classe et les moyens de communication privilégiés pour informer régulièrement les parents des apprentissages de leur enfant.	L'utilisation du code de correction ainsi que la démarche de correction de l'école sont obligatoires pour tous les intervenants. Cette action vise la cohérence au bénéfice de la réussite des élèves. Grilles génériques : Grille du ministère en écriture.	Titulaires Spécialistes Orthopédagogues	Début septembre
1.1.3	Les enseignants d'un même niveau déterminent au moins une situation d'évaluation commune à chacune des étapes dans les disciplines suivantes : français (lecture), mathématique (raisonnement et résolution).	Rencontres niveaux pour planification, élaboration et suivi de l'évaluation commune.	Titulaires Orthopédagogues	À chacune des étapes
1.2.1	La planification de situations d'apprentissage et d'évaluation de l'équipe concernée et de l'enseignant prend en considération les critères d'évaluations prescrits.	Utiliser le cadre d'évaluation des apprentissages pour valider les évaluations.	Titulaires Orthopédagogues Spécialistes	
1.3.1	Des compétences non disciplinaires doivent faire l'objet d'une évaluation pour chaque niveau.	Voir la section B-NORMES D'ÉVALUATION	Titulaires	Au moins une fois dans l'année

2. La prise d'information, l'interprétation et le jugement

- 2.1 La prise d'information se fait par des moyens variés qui tiennent compte des besoins de tous les élèves et l'interprétation des données se fait en lien avec les cadres d'évaluation des apprentissages prescrits.
- 2.2 Le résultat consigné au bulletin est déterminé en fonction des mêmes références pour tous les élèves.
- 2.3 **Le jugement est une responsabilité de l'enseignant** qui est, au besoin, partagée avec d'autres intervenants.
- 2.4 Les épreuves ministérielles et celles de la Commission scolaire sont d'application obligatoire.

	Modalités	Actions	Responsabilité	Échéancier
2.1.1	Des traces en lien avec les critères d'évaluation sont recueillies au cours de l'étape. Les traces retenues pour établir les résultats au bulletin sont suffisantes pour porter un jugement éclairé sur la situation actuelle de l'élève.	L'enseignant s'assure d'avoir des traces suffisantes et de qualité pour porter son jugement professionnel.	Enseignant	Tout au long de l'année
2.1.2	Au besoin, l'enseignant adapte ses moyens de prise d'information pour tenir compte de la situation particulière de certains élèves.	Possibilité d'adapter certaines évaluations. Les moyens devront être inscrits au PI.	Titulaires Spécialistes Orthopédagogues	Tout au long de l'année.
2.1.3	Au besoin, l'équipe inscrit dans le plan d'intervention de l'élève HDAA les modifications.	Inscrire au PI les modifications et transmettre à la secrétaire cette information pour adapter le bulletin (code matière adapté- MO)	Titulaires Orthopédagogues Services complémentaires Secrétaire	Tout au long de l'année.
2.1.4	Pour tous les élèves en modification et adaptation (également pour les élèves en adaptation scolaire), l'enseignant indique clairement sur le travail d'un élève les modifications apportées aux exigences de la tâche ou le soutien apporté.	Inscrire les commentaires sur le travail.	Enseignant	Tout au long de l'année.
2.1.5	L'enseignant informe les élèves de ce qui est attendu (critères et exigences) dans les tâches à exécuter.	<ul style="list-style-type: none"> • Critères inscrits au tableau ou donnés oralement aux élèves; • Grilles d'évaluation; • Critères d'évaluation sur la copie de l'élève; • Référentiels en écriture et en mathématique; • Liste de vérification. 	Enseignant	Tout au long de l'année.

2.2.1	Un élève absent lors d'une situation d'évaluation en cours d'année complète la tâche à son retour en classe. Si l'enseignant a suffisamment de traces des apprentissages de l'élève, il peut décider de ne pas administrer cette tâche. Si les traces sont insuffisantes, l'enseignant indique la mention N/E au bulletin <u>après entente avec la direction.</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions à convenir avec les personnes concernées. 	Enseignant Direction	Tout au long de l'année.
2.2.2	Les enseignants déterminent par cycle l'importance accordée au critère de maîtrise des connaissances dans les compétences écrire et raisonner.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination en équipe cycle • Diffusion à l'équipe école. 	Enseignants	En début d'année
2.2.3	Les épreuves locales, école et C.S. de fin d'année sont considérées dans une proportion de 20% de la 3 ^{ème} étape. À la suite de la correction d'une épreuve locale, la direction et l'équipe d'enseignants se rencontrent pour analyser la situation et ajuster la pondération si un taux d'échecs anormalement élevé est observé.	Les enseignants appliquent le % établi dans le calcul des résultats de la 3 ^{ème} étape.	Enseignants Direction	Tout au long de l'année.
2.2.4	À la fin d'une étape, le niveau de compétence de l'élève est transformé en % pour le bulletin à l'aide d'un barème de notation. <u>Au régulier</u> nous sommes par bon de 1% et en <u>adaptation scolaire</u> par des bons de 5%.	Voir annexe 1	Titulaires Spécialistes	À la fin de l'étape.
2.3.1	Afin d'éclairer son jugement, l'enseignant discute avec les intervenants concernés et les membres de l'équipe concernée de la situation de certains élèves.		Titulaires Spécialistes Orthopédagogues Services complémentaires Direction	Tout au long de l'année.

2.3.2	Un jugement peut être porté sur les apprentissages d'un élève en fonction d'exigences différentes de celles établies pour le groupe-classe en autant que l'action soit inscrite au plan d'intervention et qu'une mention au bulletin témoigne des modifications.		Titulaires Orthopédagogues Spécialistes Direction	Tout au long de l'année.
2.4.1	<p><i>L'élève qui s'absente à une épreuve obligatoire (MELS ou CS) sans motif reconnu se voit attribué un résultat de 0 pour l'épreuve.</i> Son résultat final est calculé selon cette donnée.</p> <p>Un commentaire mentionnant son absence à l'épreuve finale est alors inscrit à son bulletin.</p> <p>Dans cette situation, la décision de passage doit s'appuyer sur les résultats obtenus en cours d'année sans égard au résultat final dû à son absence non motivée.</p>	Présentation du dossier par le titulaire à la direction	Titulaire Orthopédagogue Direction	Lors des épreuves MELS ou CS
2.4.2	Lorsqu'un élève est empêché de se présenter à une épreuve obligatoire pour des motifs reconnus, son résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes à moins qu'il soit possible d'administrer l'épreuve à une autre date sans en compromettre sa validité. En aucun cas l'épreuve ne peut être devancée ou envoyée à la maison.	Présentation du dossier par le titulaire à la direction	Titulaire Direction	Lors des épreuves MELS ou CS

4. La communication

- 4.1 Une communication officielle, autre que le bulletin, est transmise aux parents.
- 4.2 Les moyens de communication, autres que les communications officielles, peuvent être utilisés régulièrement par les enseignants pour démontrer la progression de l'élève dans le développement de ses apprentissages.
- 4.3 L'équipe-école planifie les moments des communications officielles en tenant compte du cadre prescrit.
- 4.4 Le bulletin contient tous les renseignements établis par le MELS.

	Modalités	Actions	Responsabilité	Échéancier
4.1.1	La communication écrite prend la forme d'un feuillet d'appréciation des apprentissages et du comportement de l'élève. Le modèle de communication est annexé au document des normes et modalités.	Voir annexe 2. L'ensemble de la présentation est obligatoire. Cependant, des éléments de contenu peuvent être détaillés davantage d'un cycle à l'autre.	Titulaires Direction	Avant le 15 octobre
4.2.1	L'équipe concernée utilise différents moyens (portfolio, dossier d'apprentissage, annotation des travaux, commentaires, appels téléphoniques, courriels, etc.) pour informer les parents sur la progression des apprentissages de leur enfant.	<i>Pour les élèves en difficultés, un minimum de 10 communications par année.</i>	Titulaires Orthopédagogues Spécialistes Francisation	Tout au long de l'année.
4.3.1	En juin, l'équipe concernée élabore le calendrier de fin des étapes et de remise des communications officielles en tenant compte du cadre prescrit	Décider des dates en rencontre du personnel à la fin d'année. Dates prévues aux normes et modalités (voir annexe 3) :	Titulaires Spécialistes Orthopédagogues Direction	Cadre ministériel prescrit : 20 nov : 1 ^{er} bul. 15 mars : 2 ^e bul. 10 juillet : 3 ^e bul.
4.3.2	Pour tous les parents, une rencontre est tenue en novembre. De plus, à la fin de la 2 ^e étape, les parents des élèves ayant un plan d'intervention sont obligatoirement rencontrés pour une deuxième fois par le titulaire et/ou l'équipe-école.		Titulaires Spécialistes Orthopédagogues Direction	Novembre Février
4.4.1	Le bulletin doit contenir, notamment, un résultat disciplinaire pour chaque matière enseignée ainsi que la moyenne du groupe. (voir la section B- NORMES D'ÉVALUATION)	1- Le <u>résultat final</u> est calculé selon les pondérations établies pour chacune des étapes : 1 ^{ère} = 20%, 2 ^e = 20% et 3 ^e = 60% 2- Lors d'épreuves imposées par le MELS, le résultat de l'élève à celle-ci vaut 20% du <u>résultat final</u> de cet élève.	Titulaires	Tout au long de l'année.

5. La qualité de la langue

5.1 Norme : La qualité de la langue parlée et écrite est prise en compte dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation des élèves de l'école

	Modalités	Actions	Responsabilité	Échéancier
5.1.1	L'enseignant indique aux élèves les critères d'évaluation relatifs à la qualité de la langue à l'intérieur de la situation d'apprentissage et d'évaluation proposée.	<p>Exemple :</p> <p>1- Je souligne les fautes en univers social, mais je n'en tiens pas compte dans la note d'univers social.</p> <p>2- Si j'en tiens compte pour l'écrit, je l'annonce en spécifiant les critères d'évaluation aux élèves à l'avance.</p>	Titulaires Spécialistes	Tout au long de l'année

B. Normes d'évaluation

Préscolaire

Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Se développer sur le plan sensoriel et moteur	X	X	X
Développer sa personnalité	X		X
Entrer en relation avec les autres	X		X
Communiquer oralement		X	X
Se familiariser avec son environnement		X	X
Mener à terme des projets et des activités		X	X

1^{ère} année

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Production écrite, dictée, exercice de grammaire, exercice de vocabulaire, compréhension de textes, tâche de communication orale, appréciation d'une œuvre littéraire, etc.	Lire (50%)	x	x	x
		Écrire (30%)		x	x
		Communiquer oralement (20%)		X	x
Mathématique	Exercices sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes, tâches de raisonnement mathématique (2 traces : information transmise à deux moments aux parents, % différents 2 ^{ème} et 3 ^{ème} étapes, pas tous les critères ne sont obligatoires...)	Résoudre une situation problème (20%)		x	x
		Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	x	x	x
Anglais *	Communication orale, compréhension de textes écrits et oraux	Comprendre des textes lus et entendus (60 %)		X	x
		Communiquer oralement (40 %)		X	x
Éthique et culture religieuse *	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations éthiques		x	x	
Arts plastiques*	Réalisation d'une création (70%) appréciation d'une création (30%), utilisation de techniques	x	x	x	
Musique*	Invention et interprétation d'une œuvre musicale (70%), appréciation d'une œuvre (30%)		x	x	
Éducation physique et à la santé*	Agir et interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif.	x	x	x	

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences non disciplinaires font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Au moins une fois dans l'année, évaluer l'une des compétences suivantes : organiser son travail et travailler en équipe.

**Possibilité de ne pas évaluer à la première étape ou la deuxième. Les compétences devront cependant être évaluées minimalement à une étape.*

2e année

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Production écrite, dictée, exercice de grammaire, exercice de vocabulaire, compréhension de textes, tâche de communication orale, appréciation d'une œuvre littéraire, etc.	Lire (50%)	x	x	x
		Écrire (30%)	x	x	x
	Épreuves de fin d'année en lecture 2 ^e année	Communiquer oralement (20%)		X	x
Mathématique	Exercices sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes, tâches de raisonnement mathématique Épreuves de fin d'année en résolution de problèmes et en raisonnement mathématique en 2 ^e année	Résoudre une situation problème (20%)		X	x
		Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	x	x	x
Anglais*	Communication orale, compréhension de textes écrits et oraux	Comprendre des textes lus et entendus (60 %)		X	x
		Communiquer oralement (40 %)		X	x
Éthique et culture religieuse *	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations éthiques		x	x	x
Arts plastiques*	Réalisation d'une création (70%) appréciation d'une création (30%), utilisation de techniques		x	x	x
Musique*	Invention et interprétation d'une œuvre théâtrale (70%), appréciation d'une œuvre (30%)			x	x
Éducation physique et à la santé*	Agir et interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif.		x	x	x

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences non disciplinaires font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Au moins une fois dans l'année, évaluer l'une des compétences suivantes : organiser son travail et travailler en équipe

**Possibilité de ne pas évaluer à la première étape ou la deuxième. Les compétences devront cependant être évaluées minimalement à une étape.*

3e année

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Production écrite, dictée, exercice de grammaire, exercice de vocabulaire, compréhension de textes, tâche de communication orale, appréciation d'une œuvre littéraire, etc.	Lire (50%)	x	x	x
		Écrire (30%)		x	x
		Communiquer oralement (20%)		X	x
Mathématique	Exercices sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes, tâches de raisonnement mathématique	Résoudre une situation problème (30%)		X	x
		Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	x	x	x
Anglais*	Communication orale, compréhension de textes écrits et oraux	Comprendre des textes lus et entendus (35%)		X	x
		Communiquer oralement (50 %)		X	x
		Écrire des textes (15%)		x	x
Sciences et technologie			x	x	x
Univers social	Géographie, histoire		x	x	x
Éthique et culture religieuse*	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations éthiques			x	x
Arts plastiques*	Réalisation d'une création (70%) appréciation d'une création (30%), utilisation de techniques		x		x
Art dramatique*	Invention et interprétation d'une œuvre théâtrale (70%), appréciation d'une œuvre (30%)			x	x
Éducation physique et à la santé*	Agir et interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif.		x	x	x

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences non disciplinaires font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Au moins une fois dans l'année, évaluer l'une des compétences suivantes : organiser son travail et travailler en équipe.

**Possibilité de ne pas évaluer à la première étape ou la deuxième. Les compétences devront cependant être évaluées minimalement à une étape.*

4e année

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Production écrite, dictée, exercice de grammaire, exercice de vocabulaire, compréhension de textes, tâche de communication orale, appréciation d'une œuvre littéraire, etc.	Lire (50%)	x	x	x
		Écrire (30%)		x	x
		Communiquer oralement (20%)		X	x
Mathématique	Exercices sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes, tâches de raisonnement mathématique	Résoudre une situation problème (30%)		X	x
		Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	x	x	x
Anglais*	Communication orale, compréhension de textes écrits et oraux	Comprendre des textes lus et entendus (35%)		X	x
		Communiquer oralement (50 %)		X	x
		Écrire des textes (15%)		x	x
Sciences et technologie			x	x	x
Univers social	Géographie, histoire		x	x	x
Éthique et culture religieuse*	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations éthiques			x	x
Arts plastiques*	Réalisation d'une création (70%) appréciation d'une création (30%), utilisation de techniques			x	x
Art dramatique*	Invention et interprétation d'une œuvre théâtrale (70%), appréciation d'une œuvre (30%)			x	x
Éducation physique et à la santé*	Agir et interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif.		x	x	x

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences non disciplinaires font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Au moins une fois dans l'année, évaluer l'une des compétences suivantes : organiser son travail et travailler en équipe

**Possibilité de ne pas évaluer à la première étape ou la deuxième. Les compétences devront cependant être évaluées minimalement à une étape.*

5e année

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Production écrite, dictée, exercice de grammaire, exercice de vocabulaire, compréhension de textes, tâche de communication orale, appréciation d'une œuvre littéraire, etc.	Lire (40%)	x	x	x
		Écrire (40%)		x	x
		Communiquer oralement (20%)		X	x
Mathématique	Exercices sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes, tâches de raisonnement mathématique	Résoudre une situation problème (30%)		X	x
		Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	x	x	x
Anglais*	Communication orale, compréhension de textes écrits et oraux	Comprendre des textes lus et entendus (35%)		X	x
		Communiquer oralement (50 %)		X	x
		Écrire des textes (15%)		x	x
Sciences et technologie			x	x	x
Univers social	Géographie, histoire		x	x	x
Éthique et culture religieuse*	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations éthiques		x		x
Arts plastiques*	Réalisation d'une création (70%) appréciation d'une création (30%), utilisation de techniques		x		x
Art dramatique*	Invention et interprétation d'une œuvre théâtrale (70%), appréciation d'une œuvre (30%)			x	x
Éducation physique et à la santé*	Agir et interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif.		x	x	x

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences non disciplinaires font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Au moins une fois dans l'année, évaluer l'une des compétences suivantes : organiser son travail et travailler en équipe

**Possibilité de ne pas évaluer à la première étape ou la deuxième. Les compétences devront cependant être évaluées minimalement à une étape.*

6e année

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Production écrite, dictée, exercice de grammaire, exercice de vocabulaire, compréhension de textes, tâche de communication orale, appréciation d'une œuvre littéraire, etc. Épreuves du MELS en écriture et en lecture 6 ^e année	Lire (40%)	x	x	x
		Écrire (40%)		x	x
		Communiquer oralement (20%)		x	x
Mathématique	Exercices sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes, tâches de raisonnement mathématique Épreuves du MELS en résolution de problèmes et en raisonnement mathématique en 6 ^e année	Résoudre une situation problème (30%)		x	x
		Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	x	x	x
Anglais*	Communication orale, compréhension de textes écrits et oraux	Comprendre des textes lus et entendus (35%)		X	x
		Communiquer oralement (50 %)		X	x
		Écrire des textes (15%)		x	x
Sciences et technologie			x	x	x
Univers social	Géographie, histoire		x	x	x
Éthique et culture religieuse*	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations éthiques			x	x
Arts plastiques*	Réalisation d'une création (70%) Appréciation d'une création (30%), utilisation de techniques		x		x
Art dramatique*	Invention et interprétation d'une œuvre théâtrale (70%), appréciation d'une œuvre (30%)			x	x
Éducation physique et à la santé*	Agir et interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif.		x	x	x

Commentaires sur certaines compétences au bulletin scolaire

Les compétences non disciplinaires font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Au moins une fois dans l'année, évaluer l'une des compétences suivantes : organiser son travail et travailler en équipe.

**Possibilité de ne pas évaluer à la première étape ou la deuxième. Les compétences devront cependant être évaluées minimalement à une étape.*

Adaptation scolaire 901-901 (classe Indigo)

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Production écrite, dictée, exercice de grammaire, exercice de vocabulaire, compréhension de textes, tâche de communication orale, appréciation d'une œuvre littéraire, etc.	Lire (50%)	x		x
		Écrire (30%)		x	x
		Communiquer oralement (20%)	X		x
Mathématique	Exercices sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes, tâches de raisonnement mathématique	Résoudre une situation problème (30%)		x	x
		Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	x	x	
Anglais*	Communication orale, compréhension de textes écrits et oraux	Comprendre des textes lus et entendus (35%)			x
		Communiquer oralement (50 %)			x
		Écrire des textes (15%)			x
Sciences et technologie			x		x
Univers social	Géographie, histoire		x	x	
Éthique et culture religieuse*	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations éthiques			x	
Arts plastiques*	Réalisation d'une création (70%) appréciation d'une création (30%), utilisation de techniques		x		
Art dramatique*	Invention et interprétation d'une œuvre théâtrale (70%), appréciation d'une œuvre (30%)			x	x
Éducation physique et à la santé*	Agir et interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif.			x	X

Dans chacune des disciplines, des tâches permettant de vérifier l'acquisition et l'utilisation des connaissances seront proposées aux élèves. Le tableau ci-dessous présente les types de tâches permettant d'évaluer les apprentissages dans les différentes disciplines ainsi que les éléments qui feront l'objet d'une consignation à chaque bulletin scolaire.

Adaptation scolaire 903 (classe DGA)

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Production écrite, dictée, exercice de grammaire, exercice de vocabulaire, compréhension de textes, échanges en classe, appréciation d'une œuvre littéraire, etc.	Lire (50%)	x	x	x
		Écrire (30%)		x	x
	Épreuves de fin d'année en lecture et en écriture	Communiquer oralement (20%)		X	x
Mathématique	Exercices sur les opérations et les concepts mathématiques, résolution de problèmes (construction d'objets, organisation d'un événement, aménagement d'un espace, etc.), tâches de raisonnement mathématique	Résoudre une situation problème (30%)		X	x
		Épreuves de fin d'année en résolution de problèmes et en raisonnement mathématique	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	x	X
Anglais	Échanges en classe, compréhension de textes écrits et oraux, production de courts textes	Communiquer oralement (35%)	x		X
		Comprendre des textes lus et entendus (50%)		x	X
	Épreuve de fin d'année en communication et compréhension	Écrire des textes (15%)		x	x
Éthique et culture religieuse	Activités de connaissances, description de phénomènes religieux, analyse de situations		x	x	
Science et technologie	Conception et construction d'objets, expérimentations, explication d'un phénomène, utilisation d'instruments et de techniques		x	x	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	Activités de repérage dans l'espace et dans le temps, exercices sur la connaissance de faits reliés aux différentes sociétés, description de territoires, comparaison de sociétés et de territoires, explication d'événements		x	x	
Arts plastiques	Création, appréciation d'une œuvre, interprétation d'une œuvre, utilisation de techniques		x	x	
Éducation physique et à la santé	Application de techniques et de stratégies, élaboration de plans d'action. Production et présentation de chorégraphies et d'enchaînements d'actions. Élaboration d'un plan de pratique d'activités physiques et d'amélioration de ses habitudes de vie.		x	x	
Arts dramatiques	Intervention et interprétation d'une œuvre 70%, appréciation d'une œuvre 30% utilisation de techniques		x	x	

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- les annotations dans l'agenda scolaire,
- les appels téléphoniques,
- les travaux envoyés à la maison, etc.

Barème de notation (secteur régulier)

Un barème de notation permet de transformer en note le jugement qualitatif porté sur les apprentissages d'un élève.

Le barème présenté en exemple est celui proposé par le comité d'évaluation de la CSVDC. Ce barème permet de nuancer de 3 niveaux chacun des 5 échelons.

A			B			C			D			E		
Dépasse les exigences			Satisfait clairement aux exigences			Satisfait minimalement aux exigences			Est en deçà des exigences			Est nettement en deçà des exigences		
A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	D-	E+	E	E-
95-100	90-94	85-89	80-84	75-79	70-74	65-69	60-64	55-59	50-54	45-49	40-44	35-39	30-34	25-29

Barème de notation (adaptation scolaire)

Un barème de notation permet de transformer en note le jugement qualitatif porté sur les apprentissages d'un élève.

Le barème présenté en exemple est celui proposé par le comité d'évaluation de la CSVDC. Ce barème permet de nuancer de 3 niveaux chacun des 5 échelons.

A			B			C			D			E		
Dépasse les exigences			Satisfait clairement aux exigences			Satisfait minimalement aux exigences			Est en deçà des exigences			Est nettement en deçà des exigences		
A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	D-	E+	E	E-
100	95	90	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40	35	30



Première communication



Nom : _____

Depuis son entrée à l'école, votre enfant :

		Bien	À améliorer
1. Participe aux activités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Respecte les consignes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Est capable de se détendre		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Respecte les autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Est autonome : - habillage - choix des ses activités - organisation-routine		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6- Son attention est : soutenue peu soutenue insuffisante

7- Son effort est : soutenu peu soutenu insuffisant

8- Au niveau du travail, la tâche est complétée dans le délai prévu :
souvent la plupart du temps avec difficulté



Commentaires de l'enseignante:

Signature de l'enseignante

Date



Section des parents



Votre enfant aime-t-il venir à la maternelle?

Oui

Plus ou moins

Non

Qu'est-ce que votre enfant aime à la maternelle?



Qu'est-ce que votre enfant trouve difficile à la maternelle?

Signature des parents

Date

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages
École du Phénix
Enseignement préscolaire et primaire
Année scolaire 2018-2019

Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2018-19.

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➤ Communication acheminée à la maison par votre enfant avant le 15 octobre 2018
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape 1 : 29 août au 2 novembre 2018 (préscolaire et primaire) ➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année (primaire) ➤ Bulletin remis aux parents au plus tard le 20 novembre 2018 (préscolaire et primaire) ➤ Rencontre de parents : 22 novembre en soirée et/ou le 23 novembre 2018 au matin sur rendez-vous avec le titulaire.
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape 2 : 5 novembre 2018 au 15 février 2019 (préscolaire et primaire) ➤ Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année (primaire) ➤ Bulletin acheminé à la maison par votre enfant au plus tard le 15 mars 2019 (préscolaire et primaire) ➤ Rencontre de parents : Rencontre de bulletin dans la semaine du 27 février 2019 sur rendez-vous avec le titulaire.
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape 3 : 18 février au 21 juin 2019 (préscolaire et primaire) ➤ Cette étape compte pour 60% du résultat de l'année. (primaire) ➤ Bulletin acheminé à la maison par courriel et par courrier au plus tard le 10 juillet 2019. (préscolaire et primaire)

Informations sur les apprentissages

Différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- les annotations dans le carnet de route ou dans l'agenda,
- les appels téléphoniques,
- les travaux envoyés à la maison,
- le portfolio,
- les courriels
- etc.

Dans chacune des disciplines, des tâches permettant de vérifier l'acquisition et l'utilisation des connaissances seront proposées aux élèves. Le tableau à l'endos présente, pour le niveau de votre enfant, les compétences ou les types de tâches permettant d'évaluer les apprentissages dans les différentes disciplines ainsi que les éléments qui feront l'objet d'une consignation à chaque bulletin scolaire.